

# Six priorités culturelles

PAR MICHAEL BASSIN

→ En automne 2007, soit une année après sa création, le Conseil du Jura bernois se dotait d'un concept culturel. Aujourd'hui, le CJB constate que celui-ci «a largement porté ses fruits, contribuant surtout à professionnaliser et dynamiser la scène culturelle régionale, tout en la rendant plus visible et plus lisible». Plus de 3 mio de francs par an sont investis dans les institutions et les projets culturels du Jura bernois. Certes foisonnante et rayonnante, cette scène culturelle fait face à de nouveaux défis (numérisation, mondialisation, évolution démographique). Raison pour laquelle le CJB a décidé de remplacer son concept culturel par une feuille de route (assortie d'un règlement d'application), et ce pour la législature 2018-2022. La préservation des acquis figure en tête de liste. Mais six nouvelles priorités sont aussi fixées. Pour soutenir ces dernières, le CJB prévoit de débloquer des montants additionnels prélevés sur les réserves (1,7 mio) qu'il a pu constituer depuis sa création.

## 1 MÉDIATION CULTURELLE

Le CJB veut poursuivre et améliorer le partenariat mis en place avec le programme cantonal Education & Culture dans le but de renforcer encore la médiation culturelle en milieu scolaire. Il veut aussi sensibiliser la région, ses acteurs culturels et ses écoles à l'existence de ce programme par le biais d'une meilleure communication. Enfin, le CJB veut examiner la possibilité d'une mutualisation des ressources dans le domaine de la médiation culturelle, en mandatant par exemple un organe chargé de développer des offres de médiation ciblées pour certaines institutions culturelles de la région.

## 2 CULTURE, ÉCONOMIE ET TOURISME

Le CJB souhaite encourager les secteurs culturels, économiques et touristiques à coopérer. Ceci pour augmenter l'attractivité et la compétitivité de la région, mais aussi pour améliorer son image et sa cohésion sociale, tout en générant plus d'innovation et de créativité. Concrètement, le CJB souhaite initier la création d'une commission régionale d'experts, composée de représentants officiels des trois secteurs, chargée d'établir et de mettre en œuvre un catalogue de mesures concrètes en vue de consolider les liens entre culture, économie et tourisme.

En outre, le Conseil du Jura bernois veut veiller à ce que des professionnels de la culture aient la possibilité de siéger dans des organes stratégiques et politiques chargés du tourisme et de la promotion économique, et réciproquement.



Le CJB se dotera d'un nouvel outil, le contrat de confiance, qui permettra de soutenir des structures plus modestes mais professionnelles (à l'image de la compagnie Utopik Family) sous la forme d'un contrat de prestations. DR

## 3 COLLABORATIONS (SUPRA)RÉGIONALES

Le CJB a toujours accordé une grande importance aux collaborations, coopérations et partenariats avec ses voisins et avec d'autres cantons romands. Pour la législature 2018-2022, il veut redéfinir les collaborations existantes dans les domaines de la culture entre le Jura bernois et le Jura d'une part, entre le Jura bernois et Bienne d'autre part, «ceci à la lueur de la nouvelle donne politique prévalant dans la région et des réalités financières futures du CJB». Rappelons qu'un transfert de Moutier dans le Jura entraînera, le cas échéant, une diminution de l'enveloppe financière de l'institution. En outre, le CJB veut renforcer dans la mesure du possible les collaborations existantes avec les autres cantons romands et en impulser de nouvelles (avec les Montagnes neuchâteloises ou avec la partie alémanique du canton pour renforcer son bilinguisme).

## 4 MÉMOPOLITIQUE

La mémopolitique, c'est la politique de la mémoire. Et dans ce domaine, le CJB veut renforcer le rôle d'étendard de la fondation Mémoires d'Ici, ainsi qu'accroître la collaboration entre cette dernière et le Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (Cejare). Pour le CJB, ces deux institutions basées à Saint-Imier jouent le rôle de «gardiens de la mémoire» dans le Jura bernois.

## 5 CULTURE NUMÉRIQUE

Le CJB ne reste pas les bras croisés face à la culture et aux arts numériques. Ainsi, il veut élargir son champ de soutien aux nouveaux modes de création, de diffusion et de réception numérique (musique via les plateformes de streaming, livre numérique, etc.) tout en conservant les dispositifs de soutien actuels pour les canaux de création et de diffusion classiques (CD, livre papier, etc.)

En outre, le CJB veut développer de nouveaux dispositifs permettant de soutenir financièrement des projets novateurs de haute qualité présentant un potentiel international et jetant des ponts entre créativité, technologie et marchés, tels que les jeux vidéo, les projets de réalité virtuelle ou augmentée et les BD interactives par exemple. Il souhaite examiner la possibilité d'implanter dans le Jura bernois une sorte de laboratoire permettant d'expérimenter de nouvelles formes de création culturelle numérique.

## 6 CULTURE PRO ET AMATEUR

Le CJB veut continuer de mettre un accent fort sur le théâtre (amateur et pro), ceci par le biais de trois moyens: maintien du soutien à la Fédération du Jura bernois des sociétés de théâtre amateur, développement d'un nouvel instrument de soutien (baptisé contrat de confiance) permettant aux structures professionnelles de la région de se consolider et de faciliter la diffusion de leur travail au-delà des frontières régionales, encouragement au renforcement des collaborations entre les troupes amateurs et pros. Par ailleurs, le CJB veut examiner la transposition à d'autres disciplines des modèles de soutien qui ont fait leurs preuves dans le cadre du théâtre, en favorisant là aussi les interactions entre amateurs et professionnels. Dans le domaine de la musique par exemple, cela pourrait se traduire par des collaborations accrues entre des chœurs ou des ensembles et des musiciens, compositeurs ou solistes professionnels.

## Des activités qui ont permis de renforcer l'identité du Jura bernois

La législature arrive à son terme pour le CJB. Hier, en conférence de presse, sa secrétaire générale Kim Maradan et sa présidente sortante Marcelle Forster (PSJB, Moutier) ont donc dressé un bilan. «La grande majorité des objectifs fixés pour la période 2014-2018 ont été atteints», a souligné Kim Maradan, précisant que certains d'entre eux seront repris lors de la prochaine législature. Celle-ci commencera mercredi prochain, avec l'élection du Bureau et des commissions notamment.

Mais pour en revenir aux quatre dernières années, Kim Maradan et Marcelle Forster ont cité le développement du statu quo+ avec notamment la création d'une commission d'experts sur le bilinguisme à laquelle le CJB est associé, la création du poste de délégué à la culture, l'augmentation de la dotation



Marcelle Forster (présidente) et Kim Maradan (secrétaire générale) ont dressé le bilan du CJB. Jean-Pierre Aellen (président de la commission culture) et Jérôme Benoit (délégué à la culture) ont présenté la nouvelle feuille de route culturelle. S. GERBER

en personnel du CJB, la mise en œuvre de la LEAC, la modification de l'ordonnance sur le statut particulier du Jura bernois et de la minorité francophone du district bilingue de Bienne ainsi que la participation du CJB à plusieurs groupes de travail institués après le vote de Moutier. Pour le CJB, c'est certain, «l'ensemble des activités réalisées depuis les débuts de l'institution jusqu'au terme de la présente législature ont permis de renforcer l'identité du Jura bernois».

Quant à Marcelle Forster, membre de l'institution depuis sa création, elle a souligné combien la loi sur le statut particulier et le CJB ont révélé le Jura bernois à la lumière et lui ont permis de gagner confiance en lui. «Cette petite partie du canton a sa propre richesse!», s'est-elle réjouie. MBA